

**Arrêté du 23 juin 2015 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance  
de Saint-Denis de la Réunion**

**NOR : JUSB1515448A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, mis fin aux fonctions de Mme Line-May BOYER, adjointe administrative principale de 2<sup>ème</sup> classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunion.

**Article 2**

M. Yanick CASIMIR, secrétaire administratif du 2<sup>ème</sup> grade, est, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunion.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 23 juin 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**